



## Les militants du SM-TE remercient les salariés de l'Etablissement de Limours pour leur bon accueil

Section THALES LAS France  
Etablissement de Limours  
N° 5 19 juillet 2022

Le 22 juin, le syndicat SM-TE s'est fait connaître aux salariés de Thales LAS site de Limours pour y distribuer un premier tract les informant de la nouvelle convention collective de la métallurgie applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (signée par les fédérations nationales CFE-CGC CFDT FO entraînant la remise en cause d'acquis sociaux, nous aurons l'occasion d'y revenir). Avec les tracts qui ont suivi, le syndicat SM-TE tient aujourd'hui à remercier les salariés de Limours pour leur bon accueil ainsi que pour les liens que nous avons pu tisser.

Côté organisations syndicales en place, certains nous ont demandé : « *Quelles sont vos intentions* », ou « *Que cherchez-vous ?* ».

La réponse du SM-TE est simple : redonner aux salariés de Thales le bénéfice des Instances Représentatives du Personnel (IRP), comme le CSE, et redonner aux salariés le pouvoir syndical qui est essentiellement un **pouvoir de négociation** (accord d'établissement ou d'entreprise, et au niveau national : négociation des conventions collectives, voire d'accords interprofessionnels, comme celui signé en 2013 sur les *complémentaires santé*, préfigurant l'Accord Thales de décembre 2019 *Relatif aux garanties frais de santé et prévoyance du Groupe Thales*).

Le syndicalisme confédéré (les cinq confédérations nationales représentatives) ayant perdu trop souvent le sens du *fédéralisme*[1] comme celui de la *subsidiarité*[2], décide des grandes orientations sans consulter leurs syndicats membres. De plus, la part des recettes provenant des cotisations étant marginale relativement à d'autres ressources, le salarié a perdu beaucoup d'influence au sein de ces structures syndicales dans lesquelles il ne se reconnaît plus, d'où une désyndicalisation massive.

**Le SM-TE est dans une logique toute autre, des salariés du site de Limours l'ont compris**

Effectivement, des salariés de Thales LAS, Etablissement de Limours, nous ont fait part de leur satisfaction à nous connaître, certains sont en démarche d'adhésion, d'autres ont concrétisé.

**C'est ainsi que le SM-TE a pu informer la Direction de Limours par courrier le 13 juillet, de la constitution d'une section syndicale du SM-TE formée par des salariés du site.**

### **Vous aussi, rejoignez le syndicat SM-TE par votre adhésion**

**RAPPEL 1** : Les noms de nos adhérents ne sont pas communiqués à la Direction, et le SM-TE n'étant pas *confédéré*, aucun risque que la liste des adhérents soit connue d'une union locale ou départementale, d'une fédération ou d'une confédération.

**RAPPEL 2** : Votre cotisation financera les actions syndicales au bénéfice des salariés et de la communauté de travail.

[1] Fédéralisme. A l'origine : contrat librement conclu entre personnes morales qui jouissent des mêmes droits.

[2] Subsidiarité. A l'origine : celui qui est hiérarchiquement au-dessus (personne physique ou morale) doit *servir* certainement, *respecter* les attributions de chacun, *aider* éventuellement et *remplacer* exceptionnellement.

# L'enjeu des élections de septembre 2022

Ces élections prévues du **23 septembre au 27 septembre 2022** sont la seule occasion donnée au salarié de Thales LAS de Limours de choisir ses représentants au *Comité Social et Economique*, et cela pour trois ans.

Les résultats des élections CSE du 1<sup>er</sup> tour déterminent le « poids » de chaque syndicat et la possibilité de négocier les accords pour notre site. **Le SM-TE constitue une alternative de renouveau face aux syndicats en place. Il est donc important de ne pas rater l'occasion offerte par ces élections.**

## Le saviez-vous ?

Les salariés n'éisent ni les *Délégués Syndicaux* (DS) qui négocient et peuvent signer les accords d'établissement, ni les *Délégués Syndicaux Centraux* (DSC) qui négocient et peuvent signer les accords d'entreprise. Ils sont désignés respectivement par leur syndicat ou leur fédération.

## Appel à candidature

**Le SM-TE appelle tous les salariés, les femmes et les hommes qui approuvent notre action, à rejoindre ses listes de candidats** (La proportion de femmes et d'hommes doit être équilibrée). Pour cela, prendre contact avec notre correspondant local qui vous expliquera en quoi cela consiste et qui pourra formaliser votre candidature.

Ne tardez pas : le dépôt des candidatures doit se faire le vendredi 2 septembre avant 15h, mais **pour la préparation de la profession de foi et de la déclaration de candidature, signalez-vous dès que possible et au plus tard :**

**jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 15h**

Notre correspondant SM-TE sur le site de Limours, pour un contact, adhérer, ou être candidat(e) :

**sm-te@travaillonsensemble.org**

Les tracts du SM-TE spécifiques à notre site de Limours sont téléchargeables sur notre site web :

**<http://www.travaillonsensemble.org/>**

Rubriques : Communication en Entreprise, Thales, Thales LAS Limours

## Avec le SM-TE, reprenez en main votre représentation

*Facultatif mais bien utile pour rejoindre les salariés de Thales qui s'organisent :*

Mon téléphone :

Mon adresse mail personnelle :

Contact : 06.98.05.13.80 / [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org) / [@SyndicatSMTE](https://twitter.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Cliquez Adhérez : [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org)

Cotisation de base 33 à 55 €/an